



## SÉCURITÉ INCENDIE – MANIPULATION EXTINCTEUR

### OBJECTIFS

Réagir en cas de départ de feu.  
Mettre en œuvre une extinction en maîtrisant le maniement de l'extincteur.  
Maîtriser les consignes d'urgence au sein de l'établissement.  
Alerter et prévenir les secours.  
Protéger les personnes, les biens et limiter les conséquences d'un sinistre incendie.  
Répondre à la réglementation relative à la connaissance des outils d'extinction et aux consignes d'urgence, ...

### PUBLIC

Tout salarié

### PRÉ REQUIS

Aucun

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 1 personne  
Maximum : 60 personnes

### ENCADREMENT

Formateur / Formatrice spécialisé(e) dans le domaine.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Basées sur des études de cas, des vidéos, des démonstrations pratiques des phases d'apprentissage, des mises en situation professionnelle.

### ÉVALUATION

Tests d'évaluation sous forme de QCM et de cas pratiques.

### PROGRAMME

#### Partie théorie :

#### 1. Sensibilisation du feu

Les risques de départ de feu et les différentes causes. Le triangle du feu. Les modes de propagation (conduction, convection, projection, rayonnement). Les conséquences du feu et l'impact financier pour l'entreprise. Les moyens et procédés d'extinction.

#### 2. Les extincteurs

Les consignes de sécurité liées à l'utilisation. Les types d'extincteurs. Les classes de feu.

#### 3. L'organisation interne

Les consignes de sécurité. Processus d'intervention. Assurer sa sécurité et celle des autres. Protéger les locaux et limiter les pertes financières ou matérielles. Partie pratique Manipulation sur feu réel ou simulateur de fumée avec l'emploi de tous les extincteurs (eau, poudre, CO2) par chaque stagiaire à partir de différents scénarios. Obligations réglementaires.

#### Partie pratique :

Manipulation sur feu réel ou simulateur de fumée avec l'emploi de tous les extincteurs (eau, poudre, CO2) par chaque stagiaire à partir de différents scénarios.

#### Obligations réglementaires :

**Code du Travail : Article R4227-28 :** « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

*L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».*

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires.



## INFORMATIONS

**Durée** : 1/2 journée soit 3h50

**Date** : Nous consulter

**Lieu** :

Formation intra-entreprise :

12 Bis, Rue des Halles – 52 000  
CHAUMONT

Formation inter-entreprises :

Au sein de vos locaux en France  
métropolitaine.

## INSCRIPTIONS

Convention de formation complétée (avec éventuellement pièces justificatives) à transmettre au plus tard 2 semaines avant le début de la formation par courrier ou mail :

Courrier :

SARL ISDO Formations – 12 Bis, Rue des Halles – 52 000  
CHAUMONT

Courriels :

contact@isdoformations.com - ou -  
secretariat@isdoformations.com

**Clôture des inscriptions** : 1 semaine avant la date choisie.

## TARIFS

Formation intra-entreprise :

Devis personnalisé selon vos  
besoins

Formation inter-entreprises :

Devis personnalisé en fonction du  
nombre de personnes

## DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Certificat de réalisation de formation.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Simulateur de flamme alimenté au  
gaz (Propane).

Extincteurs à eau, extincteurs CO2.

Divers matériels de simulation

## ACCESSIBILITE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'organisme ISDO Formations doit être informé en amont de l'action de formation de la présence d'un stagiaire en situation de handicap afin d'adapter la formation en termes de moyens d'accueil, de rythme, de moyens de compensation, ...



# 09.86.75.34.68

[www.isdoformations.fr](http://www.isdoformations.fr)